

**ASSOCIATION DES QUARTIERS
DES GARRIGUES DE MAZAN ET
DE LA LEGUE DE CARPENTRAS**
1131, Chemin des Teyssières
84380 MAZAN
Association loi 1901
APE 913E – SIRET 500 419 729 00012

SYNDICAT MIXTE DES EAUX
REGION RHONE VENTOUX
595 Chemin de L'hippodrome
84200 CARPENTRAS

Objet : extension du réseau d'assainissement
Quartier des Garrigues de Mazan

Copie à Monsieur le Maire de Mazan

Mazan le 18 janvier 2011

Monsieur le Président,

Notre association représente une part non négligeable des habitants du quartier des Garrigues de Mazan pour lequel votre syndicat a voté un projet d'assainissement collectif consécutivement à la délégation de service public accordé par la municipalité.

Devant les nombreuses questions soulevées par ce projet très ancien, notre association n'a jamais pu obtenir la tenue d'une réunion publique d'information malgré les engagements de la mairie.

Depuis que votre syndicat est chargée du projet, l'information de la population ne s'est pas améliorée, hormis quelques généralités dans le bulletin municipal.

Certains habitants des Garrigues ont enfin reçu un courrier de votre Syndicat, mais de nombreux points restent dans l'ombre, en particulier :

- sur le mode de calcul du coût du raccordement (bien supérieur à ce qui avait été annoncé, et à ce qui s'est pratiqué sur d'autres quartiers),
- sur le déroulement du chantier : calendrier général et par zones
- sur une assistance à l'organisation des travaux privés obligatoires, etc...
- sans compter ceux qui n'ont rien reçu à ce jour.
-

C'est pourquoi nous vous demandons instamment d'organiser une réunion publique où des réponses pourront être données sur les points ci-dessus, ainsi qu'à toutes questions d'ordre général que se posent à juste titre les futurs usagers.

Cette information publique dispensera M. Bourret d'avoir à répondre à ces questions d'ordre général pour pouvoir se consacrer aux cas individuels. À ce sujet, nous regrettons qu'au syndicat, une seule personne ait été affectée à cette tâche (deux demi-journées par semaine !) et que votre secrétariat refuse catégoriquement de répondre au téléphone sur le sujet.

Nous espérons vivement que notre demande sera prise en considération et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

La Présidente
Annie Caizergue